

PRIÈRES DES HEURES ET CIVILISATION CONTEMPORAINE

L'UNE des questions que pose la « prière du temps présent » est celle de savoir si la « prière des heures » a sa place dans la civilisation contemporaine. En d'autres termes, il s'agit de saisir quel sens donner à cette affirmation du Concile, que l'Office doit « sanctifier la journée ¹ ». Les rythmes de vie actuels peuvent-ils s'accommoder d'une prière qui soit, comme on le dit parfois, « coupée en tranches » ? Certains se demandent pourquoi n'avoir pas simplement un ou deux temps de prière dans la journée. D'autant plus que le temps de l'homme connaît d'autres rythmes que le rythme quotidien.

Le temps industriel.

Il importe d'abord, pour bien poser le problème, d'en préciser les termes en indiquant de quel « temps » et de quel « homme » il s'agit. Il ne fait pas de doute qu'il faille sanctifier le temps ; mais le temps réel, vécu, n'existe pas hors des hommes : il est leur expérience de la durée. Or, manifestement, cette expérience a changé à l'époque moderne et surtout depuis peu d'années, et elle ne cesse de se modifier. En Occident comme dans les autres parties du monde, l'homme antique et médiéval était à rythme lent ; son temps était peu mesuré ². Il le fut de plus en plus quand l'horloge, puis la montre, se répandirent ; mais il ne fut

1. SC, art. 88 et 94.

2. Sur ce point, j'ai donné des indications dans une communication intitulée *Experience and Interpretation of Time in the Early Middle Age*, à paraître dans *Studies in Medieval Culture*, V, Western Michigan University, Kalamazoo, Michigan 1971.

vraiment accéléré qu'avec la « motorisation » des transports, puis la rapidité des moyens de communication à « l'âge électronique ».

Cette modification atteint, peu à peu, l'homme de partout. On la présente parfois comme propre à « l'homme occidental ». Serait-elle limitée aux habitants de ce que nous appelons l'Occident ? Mais le Japonais acceptera-t-il d'être considéré comme occidental ou occidentalisé ? N'est-ce pas son pays qui produit une partie des montres que l'Occident consomme ? Et l'habitant de Johannesburg ou de Buenos Aires a-t-il cessé d'être occidental parce que lui ou ses parents sont venus vivre en Afrique ou en Amérique du Sud ? La caractéristique ne doit plus être empruntée à un critère géographique, à une position par rapport à la direction dans laquelle se lève le soleil en Méditerranée, mais à un type de civilisation. Et qu'est-ce qui détermine l'homme de la civilisation contemporaine, et son expérience du temps, sinon le fait qu'il est ce que l'on pourrait désigner comme « l'homme industriel » ? Même s'il ne travaille pas dans l'industrie, ou pour elle, même indirectement, — comme le fait, par exemple, le professeur de mathématiques —, il est marqué par elle, par ce qu'elle produit et ce qu'il consomme de sa production, et par les rythmes que cette production et cette consommation imposent. Aujourd'hui, non partout, non dans tous les types de civilisation, mais en toutes les parties du monde où s'introduit la civilisation industrielle, il y a ce qu'on appelle des « villes industrielles » et des « maisons industrielles », parce que quantité de choses y sont faites par des machines. De même il y a un « temps industriel », déterminé, non plus par la nature, non plus seulement par l'industrie humaine qu'on applique à celle-ci sous la forme de l'agriculture, mais par l'industrie mécanique, électrique et électronique. L'agriculture elle-même est industrialisée ; elle entre dans le circuit de la production et de la consommation industrielle, et elle en dépend.

Rythmes nouveaux.

Pour l'homme de cette civilisation, les rythmes ne sont plus ceux de la nature — le jour et la nuit, les saisons —, mais ceux du travail, et du travail industriel, dont l'unité

de base tend à n'être plus le cycle de la journée, mais celui de la semaine³. Il y a longtemps que la lumière industrielle — produite par le gaz, puis l'électricité — avait modifié la durée des « jours » et des « nuits », transformé une partie de la nuit en jour ou, selon les saisons, inversement. On avait pu appliquer plaisamment à ce phénomène cette phrase de l'Écriture : *Noctem verterunt in diem...* Mais maintenant la transformation est plus profonde encore, atteignant non plus seulement la durée de la lumière, mais ce qui emplit des temps de lumière artificielle : le travail et le loisir.

Car, en cette civilisation, le travail n'est plus, pour beaucoup d'hommes, qu'un moyen de gagner leur vie, sans engager nécessairement leur intérêt humain, comme au temps où chacun produisait ce dont il avait besoin. Il exige donc cette compensation — le loisir — qui s'est généralisée lors du développement de l'industrie moderne. Un nouveau rythme tend à se substituer à ceux de la nature : celui de l'alternance du travail et du loisir ; après un travail qui, lui-même, est d'une durée de plus en plus restreinte, une part de détente est de plus en plus nécessaire. La semaine est de moins en moins constituée de six jours de travail et d'un jour de repos, mais de cinq jours de travail et de deux jours de loisir. Le temps de repos n'est plus le dimanche, mais la fin de semaine, le week-end. Pour beaucoup, le « repos du septième jour » commence à la fin du cinquième : après cinq jours d'activité intense, en viennent deux où l'on change d'occupations, de place, de rythme. La semaine continue d'être composée de séries de vingt-quatre heures que les horaires de chemin de fer ou d'aviation continuent de numérotter de 1 à 7, du lundi au dimanche, mais la qualité, la densité de ces sept quantités égales n'est plus la même de 1 à 7, ni de 1 à 6.

Au rythme hebdomadaire s'en ajoutent d'autres. Ils sont déterminés, eux aussi, par l'organisation du travail : mois de travail et mois ou semaines de congé ; horaires des repas, qui varient, par exemple, pour celui du soir, de 5 heures en Amérique du Nord à 10 heures en Amérique du Sud, avec une différence entre ce qu'on appelle aux États-

3. Il ne sera question ici que des rythmes extérieurs de l'existence ; sur l'accélération des rythmes intérieurs, j'ai donné des indications sous les titres *Prière et vitesse*, dans *Le défi de la vie contemplative*, Gembloux-Paris 1970, p. 113-151, et *Thèmes pour une réflexion chrétienne sur l'Expo 70*, dans *Nouvelle revue théologique*, 102 (1970), p. 634-648.

Unis le « repas principal » et le « snack » absorbé rapidement durant le travail ; temps de transport pour aller au travail et en revenir du premier au cinquième jour, pour aller au loisir le soir du cinquième et en revenir le soir du septième. A cela s'ajoutent les rythmes constitués par les activités diverses ; professionnelles — sessions, congrès — ; extraprofessionnelles, sportives et autres, cures thermales, retraites spirituelles.

Enfin, l'expérience du temps a encore été modifiée par la télévision, qui, pour beaucoup, a retardé l'heure du coucher, par conséquent celle du lever. Produit industriel, la télé consomme du temps ; elle a contribué au changement des heures de détente et de repos, de même que le travail industriel a fait apparaître de nouvelles formes de fatigue.

Bref, aujourd'hui, le temps réel, celui qui correspond à quelque chose dans la vie, à une expérience humaine et à des états d'âme, est déterminé de moins en moins par les rythmes naturels, ceux de la journée et des saisons, et de plus en plus par le calendrier des occupations, dans une civilisation que caractérisent le travail industriel et les loisirs. Le temps industriel s'introduit dans les monastères, même situés à la campagne, du fait qu'ils entrent dans le circuit de la production industrielle, agricole ou autre.

Temps diversifié.

C'est cette expérience du temps industriel qu'il faut sanctifier, et c'est pour l'homme de cette civilisation qu'il faut trouver des rythmes de prière. Le problème est d'autant plus délicat que le cycle travail-loisir varie selon les professions⁴. Pour ce qui est de la semaine, le loisir des laïques est l'occupation du clergé. Pour beaucoup de prêtres, le week-end, si l'on peut dire, commence au début de la semaine, l'activité devenant de plus en plus intense du deuxième ou troisième jour à la fin du septième, à la dernière messe du dimanche soir. Ainsi certains prêtres se réunissent-ils le lundi pour prier. Pour ce qui est du jour, si ce n'est pas la télé qui retarde le coucher, ce sont les réunions et rencontres diverses ; après la journée de travail des hom-

4. Les suggestions qui vont être proposées à partir d'ici résultent d'informations recueillies de divers côtés. Je remercie tout spécialement mon confrère Henri Delhougne.

mes, le prêtre est à leur disposition. Le matin, il y a souvent peu de monde en paroisse, et le prêtre aurait facilement, de ce chef, du temps libre. Mais comme il a dû se coucher plus tard, il est normal qu'il commence sa journée plus tard, et qu'il se lève vite, en pensant à ce qu'il fera dans la journée. Tout ceci, naturellement, varie selon qu'on est dans une ville-dortoir, à la campagne ou en d'autres environnements, selon qu'on est en paroisse, en secrétariat, ou qu'on est prêtre au travail, aumônier d'hôpital ou de lycée, ou universitaire. Il en est qui, par insomnie involontaire, mais régulière, ou par libre choix, passent une heure de leur nuit à prier. D'autres prient bien quand ils le font à l'église ou ailleurs, avec un groupe de paroissiens. Bref, les situations personnelles — et les grâces — varient infiniment.

Mais, dans l'ensemble, il est de plus en plus difficile de prier le matin et le soir, à cause des rythmes de la vie et à cause de la qualité que l'on veut donner à la prière : il ne s'agit plus simplement de « réciter des prières » comme en vertu d'une sorte d'habitude mécanique, prise une fois pour toutes et à laquelle on demeure fidèle, quelles que soient les circonstances. Prier est une activité dont on doit prendre, à chaque fois, la décision. Il n'y a plus guère à prier que ceux qui ont le courage de le faire, à un moment creux de leur journée : « creux », ici, ne veut pas dire « moins digne », comme s'il s'agissait d'un temps perdu ; bien au contraire, il est récupéré, empli, sauvé du vide. Mais le moment où cette activité prend place relève du discernement de la conscience : dans la vie de prière, comme dans la vie intellectuelle, chacun doit examiner quelles sont ses possibilités, puis, librement, lucidement, voir ce qui lui convient le mieux en tels jours de la semaine, en telles périodes de l'année. Une grande variété de solutions est possible, et il est bon qu'au milieu d'elles, une loi de l'Église indique une ligne de conduite, aide au discernement plutôt qu'elle n'oblige.

Sans doute faut-il réserver la prière pour le temps libre, non soumis aux exigences du travail. Mais cela même demande du courage, car le loisir est maintenant une occupation, et des activités sportives ou récréatives risquent de l'emplir entièrement. Il faut apprendre à en réserver une part à la lecture, à la prière, à la contemplation. « Vacances, bénissez le Seigneur⁵ ! »

5. On reconnaît ici le titre d'un ouvrage, dont le sous-titre est le suivant : *Méditations pour les mois d'été*, qui est publié aux Ed. Prière et Vie, Toulouse 1968.

Discipline.

Un Américain a écrit un livre intitulé *Comment faire plus de choses en moins de temps*⁶. Il a destiné son ouvrage aux businessmen, aux « présidents de corporations », nous dirions en français moderne aux P.D.G. Il leur enseigne des « techniques » pour gagner du temps et, bien sûr, de l'argent. La première loi est : « Organisez-vous. » Suivent des méthodes pour « prévoir un horaire », pour « lire davantage en moins de temps », « écrire davantage en moins de temps », « faire plus d'une chose en même temps », « récupérer les temps de déplacement », « dicter du courrier au volant ». Toute cette ascèse tend à sauvegarder des moments de temps libre. Sous le titre curieux de *L'esprit et la chair*, un chapitre commence par l'énoncé de ce principe : « Tout homme, à un certain moment de la journée, devrait se réserver un certain temps durant lequel il ne fait rien. Oui : absolument rien. J'en suis arrivé à donner raison à Cicéron . « Celui qui ne reste pas quelquefois à ne rien faire n'est pas un homme libre. » Que doivent faire ces hommes d'affaires durant ce temps, s'ils ne font rien ? Réfléchir, se rappeler ce qui est arrivé, conjecturer ce qui va se passer : « ils ne sont pas réellement à ne rien faire ».

Toute cette discipline n'est pas le monopole des « fils du siècle ». Les hommes de Dieu, ceux qui vivent et travaillent pour son royaume, doivent avoir leur « technique d'emploi du temps », ne pas toujours laisser jouer les mécanismes de tension, vivre détendus, en état de relaxation, trouver un moment durant lequel ils existent simplement en présence de Dieu, en prennent conscience et le lui disent, le remercient, le louent, en un mot : prient.

Les « heures ».

Le concile a parlé de la sanctification du temps et exhorté à ce que l'on récite les heures de l'office dans les moments de la journée qui leur correspondent. C'est là ce qu'il y a de mieux à faire quand cela est possible. Encore faut-il

6. JOSEPH D. COOPER, *How to get more done in less time*, New York 1962.

rester intelligent. Celui qui préfère ne pas dire les laudes plutôt que de les dire à un moment qui n'est pas le matin montre qu'il a compris le sens d'une réforme liturgique tendant à introduire dans la vie de prière plus d'authenticité : il n'y a pas de doute qu'un office composé en vue d'une prière matinale perd une grande partie de sa signification lorsqu'il est dit le soir par anticipation ou avec du retard. En ce cas, plus que jamais, on ressent l'office comme un pensum. Si l'on a vraiment l'intention de prier la louange des heures, il faut s'en acquitter aux heures prévues, dans la mesure du possible.

Mais la question demeure, pour chacun, de savoir si cela est possible. On a vu se dresser, en bien des cas, une montagne de difficultés apparemment insurmontables, occasionnées par les occupations multiples de la vie moderne : la civilisation urbaine d'aujourd'hui impose des rythmes différents, et plus facilement trépidants, que n'étaient ceux d'autrefois ; beaucoup sont accablés de tâches diverses, qui ne les laissent point souffler. Toutefois, sont-ce bien toujours ces circonstances extérieures qui nous imposent notre rythme intérieur ? N'est-ce point parfois nous-mêmes qui, poussés par une sorte de démon de l'activité, voire de l'agitation, nous étourdissons dans le « faire », au lieu de songer à « être » ? Est-il sûr qu'une journée d'homme, de prêtre, soit, toujours et pour tous, haletante au point de ne pas permettre une « respiration » spirituelle le matin, une autre à midi, une le soir, et une dernière — pourquoi pas ? — après le cinéma ou la télé, avant de sombrer dans le sommeil et l'inconscient ?

Outre son rôle, pour ainsi dire, théologal — celui de mettre en relation avec Dieu, en ouverture par rapport à lui, en état de réceptivité pour la grâce du salut —, la prière des heures n'aurait-elle pas aussi l'utilité de pacifier l'existence fébrile, en y insérant non une occupation supplémentaire — comme le serait l'accomplissement d'un pensum —, mais un moment où l'on respire en modelant son cœur sur celui du psalmiste, inquiet de lui-même et cependant confiant en Dieu ? Certes, ceci représente un idéal contre lequel s'efforce de s'insurger la vie pratique de chaque jour. Mais est-ce là une raison pour y renoncer ? Une telle prière des heures, faite de repos en Dieu, suppose assurément que l'on dispose de livres maniables, aisément transportables — et *Prière du temps présent* ne l'est pas suffisamment —, où l'on n'ait pas besoin de courir d'une page à l'autre pour composer l'office, où l'on tienne compte

du fait qu'il s'agit d'une prière liturgique dite en privé ou chantée en commun ; mais, en tout cas, il faudrait qu'on se trouve accordé à l'objectivité des formules — hymnes, psaumes, etc. —, que l'on se sente, pour ainsi dire, plongé dans l'atmosphère qu'elles sont destinées à créer ; ainsi toute la vie quotidienne se trouverait élevée au niveau du culte lui-même.

Rendez-vous avec Dieu.

Une fois admises les difficultés pratiques, ceux qui voudraient ériger en principe le fait de n'avoir qu'un ou deux temps de prières par jour pourraient d'abord essayer d'accorder à la prière une fréquence au moins égale à celle des repas. Dans beaucoup de pays, par exemple, on fait au moins trois repas par jour ; ils sont d'importance inégale, il est vrai, et la civilisation moderne tend plutôt à les multiplier : s'y ajoutent, de plus en plus, le café à 10 h., le thé à 5 h., et le « dernier verre » à 22 ou à 23 h. Le prêtre, en particulier, lui qui devrait être toujours à l'écoute de Dieu, ne serait-ce que pour correspondre à ce que les hommes attendent de lui, n'aurait-il pas intérêt, si l'on a le droit de s'exprimer ainsi, à « prendre le café, ou le thé » spirituellement plusieurs fois par jour, à la fréquence prévue par *Prière du temps présent* ?

Certes, la liberté doit garder son rôle en tout cela, mais non la lâcheté, conduisant à la démission devant les difficultés de l'immédiat : on peut être lâche — et nous le sommes sans cesse — mais il ne faut pas ériger en principe notre faiblesse : on doit pouvoir trouver le moyen de se fixer quelques rendez-vous avec Dieu, de les inscrire à son calendrier, à son horaire, même si le service imprévu du prochain oblige à les décommander à la dernière minute.

Maintenant, une objection radicale pourrait être élevée contre la prière des heures. Dans un siècle où la foi même tend à s'exprimer sous des formes sécularisées, ne serait-il pas normal qu'après avoir désacralisé l'espace — qu'on songe à la mise en question des lieux réservés au culte —, on conçoive le temps de la même façon ? À quoi l'on pourrait essayer de répondre, avec Heidegger, que la temporalité est un existential de l'existant humain : le rapport à la durée n'est donc pas non plus étranger à l'existence chrétienne. N'avons-nous pas intérêt à nous rappeler que le salut communiqué en Jésus Christ nous parvient moins

par l'intermédiaire de l'espace que par celui du temps ? Nous ne sommes plus engagés dans une terre sainte, mais dans une histoire du salut. Or celle-ci ne sera pleinement une histoire, c'est-à-dire, en ce qui dépend de nous, pleinement humaine, que si elle est vécue comme telle consciemment : il faut prendre conscience de la croissance du Royaume en nous, autour de nous, pour recevoir à part entière, comme on dit aujourd'hui, cette croissance salvifique qui se réalise dans le temps. Or, n'est-ce pas précisément le rôle d'une prière insérée — on dirait presque incarnée — dans le temps, que de favoriser cette prise de conscience, d'aider le prêtre à se rendre compte qu'il doit rencontrer Dieu chaque jour et, si possible, plusieurs fois par jour, de le remettre consciemment sous la mouvance de l'Esprit, comme le chante l'hyme de Tierce :

Voici le *temps*, Esprit très saint,
où, dans le cœur de tes fidèles,
uni au Père et à son Fils,
tu viens répandre ta lumière⁷.

Le temps contemplatif.

Enfin, il faut considérer un dernier aspect du problème abordé en ces pages : qu'en sera-t-il des rythmes de prière de ceux et de celles qui, par profession religieuse, se sont, pour ainsi dire, spécialisés dans l'activité de prière en l'état de vie contemplative ? Bien de choses ont déjà été dites et écrites à ce sujet. Appelons-en ici à deux témoignages empruntés aux deux termes extrêmes de l'évolution qui les concerne.

Il y a, dans les *Apophtegmes* des Pères du Désert, un texte attribué à saint Epiphane. A un abbé qui lui parlait avec fierté de la belle répartition des heures dans son monastère, il répliqua que les moines n'ont pas à prier seulement à des heures déterminées, mais tout au long de la journée⁸. Et cependant, il savait que le psalmiste avait dit qu'il priait sept fois par jour et une fois la nuit⁹.

En 1969, lors de la réunion des Supérieures de Religieuses

7. *Prière du temps présent*, p. 16.

8. *Aleph. Epiphan.* 3, P. G., 65, 163.

9. *Ibid.*, 7, 166.

contemplatives de France, la Présidente eut l'occasion de faire part des réactions de sa communauté, un Carmel, qui avait été invité par le CNPL à expérimenter, pendant un an, le nouveau Bréviaire, *Prière du temps présent*. D'après le rapport de la session qui fut ensuite diffusé, elle ne dissimula pas que la première impression avait été défavorable : les sœurs craignaient que leur office ne fût trop abrégé ; mais elles firent, néanmoins, loyalement l'essai. Après les tâtonnements du début, elles constatèrent que chaque célébration était équilibrée, avec son hymne, ses psaumes, son capitule allongé, son temps de silence, sa prière litanique. Le résultat se résumait en ces mots : « Ampleur, respiration, joie, engagement de tout l'être, participation de toutes. » Le dimanche, l'office de l'après-midi est l'unique célébration publique de la ville : des religieuses et des laïcs viennent chanter les Vêpres, parfois présidées par l'évêque.

Ce témoignage donne confiance dans la valeur des aspirations qui se font jour en tant de monastères aujourd'hui : on ne saisit plus bien pourquoi il faut se réunir si souvent pour prier, alors qu'en même temps, on éprouve un réel besoin de prier vraiment. Tout se passe comme si la prière communautaire trop fréquente était un obstacle, plutôt qu'une aide, par rapport à une authentique intériorité. A cela s'ajoutent les nécessités du travail : il faut se garder de les considérer comme un mal ! Au contraire, elles sont un rappel d'une des données importantes de toute existence. Or, elles s'accommodent mal de réunions fréquentes et prolongées à la chapelle. Faire du chœur une fonction rétribuée dans l'Eglise, par conséquent dispensant qu'on gagne sa vie, a pu paraître légitime à des époques où le contexte économique était tout différent du nôtre ; mais ce serait difficilement admissible aujourd'hui. Il semble que l'idée avec laquelle il faille, tout d'abord, en finir, est celle d'après laquelle le moine ne prie que dans la liturgie. Alors on peut trouver une vie de prière équilibrée, où des temps de lecture et d'oraison plus prolongés alternent avec des offices moins nombreux. Un office matinal et un autre le soir, avec, en plus, un autre, assez bref, vers le milieu de la journée, paraissent aujourd'hui suffisants à certains. La messe conventuelle, si elle est maintenue tous les jours, devrait être, en semaine, simplifiée et, normalement, prendre place après l'un des offices¹⁰. En revanche, le dimanche

10. Ce sujet a été traité avec toutes les nuances nécessaires par A. DE VOGÜÉ, *Problèmes de la messe conventuelle dans les monastères*.

pourrait comporter une liturgie nettement plus développée que celle des autres jours.

Conclusion : Les « heures » et les « temps ».

A la fin de ces considérations — qui ne sont que des suggestions — sur la prière des heures et la civilisation contemporaine, on aura le droit de se demander si la question initiale avait été correctement posée. La civilisation contemporaine est-elle le critère absolu d'après lequel tout doit être jugé ou ordonné ? Partir de notre temps, même de ce qu'on appelle aujourd'hui « les signes du temps », pour tout définir d'après eux, ne conduit-il pas à tout relativiser ? Il y a là un danger dont il nous faut être lucidement conscients. Aussi la solution du problème consiste-t-elle à sauvegarder cette valeur qu'est la prière, tout en l'insérant dans un nouveau contexte socio-économique, psychologique et culturel.

De ce point de vue, on peut dire que *Prière du temps présent* indique une juste orientation : sans s'attacher à des « heures », au sens où celles-ci seraient fixées, même approximativement, par l'horloge, on peut désirer que certains « temps » plus caractéristiques de la journée soient consacrés à une prière qui revête un caractère ecclésial plus explicite. Ceci peut-il être exigé de tous les prêtres ? Pour beaucoup d'entre eux, un ou deux temps de prière dans la journée ne suffiraient-ils pas ? D'autre part, est-il bon de ne donner aucune directive ? Une liberté totale serait un bien si l'homme était toujours ce qu'il doit être. Ainsi, par exemple, les vœux seraient bien inutiles aux religieux s'ils étaient toujours les chrétiens, fidèles à leur baptême, qu'ils devraient être. Mais l'homme — et le prêtre — sont débiles. Les ministères de la vie pastorale peuvent servir d'excuse pour qu'on se dispense, non seulement de la prière des heures, mais de toute prière. Comme on l'a dit parfois, on commence par penser que l'on travaille pour Dieu, mais à la fin on ne sait plus pour qui l'on travaille : on travaille pour travailler, et on oublie qu'il faut prier. Devant cette possible tentation, la « prière des heures » peut

res, dans *Parole et pain* 20 (1967), p. 161-172. Cf. aussi G. DUBOIS, dans *Eucharistie et vie conventuelle, Liturgie et monastère, Etudes*, 3, Saint-André 1968, p. 34-38.

être un rappel opportun, une aide, un stimulant. De toute façon, il semble qu'il faille en finir — et que ce soit fait — avec une certaine conception de « l'obligation de l'office » qui engendrait toute une casuistique. Un prêtre qui s'adonnerait assez longuement à l'oraison devrait-il, en outre, être astreint à plusieurs moments de prière liturgique formelle ? Les prêtres du ministère ne sont ni des chanoines ni des moines. Il est normal que beaucoup de latitude leur soit laissée. Leur vie d'action sera, en tout état de cause, aidée par un recueil de psaumes, d'hymnes, de lectures anciennes et modernes, dans le genre de ce qu'est *Prière du temps présent*. Ce qui importe n'est pas qu'un recueil leur soit *imposé*, mais qu'ils soient convaincus de la nécessité de prier, qu'ils en aient le goût et qu'ils soient formés à le faire.

Alors, comme la *lectio divina* l'est pour les moines, ce recueil sera le livre où ils trouveront l'aliment de leur oraison. Un « recueil-guide », comme le Psautier ou tout autre qui s'en inspire, peut rappeler l'homme d'aujourd'hui à une prière contemplative, non anthropocentrique, mais orientée vers l'admiration des mystères du salut. Il peut l'aider à regarder, scruter et aimer Dieu, non tel que nous préférons qu'il soit, mais tel qu'il est, d'après ce qu'il nous a dit de lui.

Clerveaux.

Jean LECLERCQ.